COOPÉRATION ALGÉRO-IRANIENNE

Le Conseil des hommes d'affaires opérationnel

Créé en novembre dernier à Téhéran, sous égide gouvernementale, le Conseil des hommes d'affaires algéro-iraniens est désormais opérationnel.

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Composé de sept opérateurs iraniens et de 7 opérateurs algériens, ce conseil a été installé hier sous le patronage de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci). Cette installation coïncide avec la visite en Algérie d'une délégation d'hommes d'affaires iraniens, conduite par le président de la Chambre iranienne de commerce, de l'industrie et des mines (ICCIM), Mohamed Nahavandian.

Soucieux de booster et de crédibiliser la coopération bilatérale ainsi que le transfert de savoir-faire, l'officiel iranien a ainsi appelé, lors d'une rencontre, à développer les investissements de son pays en Algérie. En ce sens, le président de l'ICCIM suggère que les investissements iraniens soient protégés juridiquement, certes dans le cadre de l'actuel dispositif régissant les investissements étrangers mais tout en souhaitant tacitement sa révision. Comme il en appelle à ce que ces investissements soient soutenus et garantis du point de vue financier, bancaire et assurantiel et qu'ils bénéficient d'une égalité de traitement avec les autres investisseurs internationaux.

Voire Mohamed Nahavandian propose la création de sociétés mixtes dans le domaine bancaire, dans le transport maritime de marchandises et de l'exportation notamment minière.

Des propositions motivées fondamentalement par le souci de l'Iran, dont certaines transactions financières et économiques internationales sont contraintes, de bénéficier des avantages du marché algérien, en termes de financement en monnaie locale, de transfert de dividendes et autres dispositions régissant la passation des marchés publics notamment.

Photo : DR.

Mohamed Nahavandian, ministre iranien.

Et cela même les investisseurs peuvent recourir au Fonds mixte, doté de 100 millions de dollars et qui a été impulsé également en novembre dernier.

C'est ce que rappellera le président de la CACI, Tahar Khalil, qui précise que la mise en place d'une banque ne relève pas de l'impossible et qu'il suffit, par ailleurs, de relancer l'accord qui lie le port de Béjaïa et un port iranien.

C. B.

BENAÏSSA EN VISITE À EL TAREF

Les premières mesures en direction des fellahs sinistrés

«Les pouvoirs publics mobiliseront l'ensemble des ressources et des instruments d'intervention nécessaires dont ils disposent à même d'accompagner les professionnels de l'agriculture, touchés par cette calamité naturelle, dans la reprise de leurs travaux et activité», a indiqué le ministre de l'Agriculture et du Développement rural lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'El Taref et afin de constater de visu les dégâts occasionnés par les dernières inondations.

Benaïssa ajoutera que «l'aide et l'accompagnement des fellahs sinistrés seront apportés à travers les différents mécanismes mis en place dans le cadre du fonds de garantie contre les calamités agricoles». Le ministre indiquera, par ailleurs, lors d'un point de presse organisé au siège de la wilaya en marge de sa visite, que «le ministère mettra en place des mécanismes économiques pour encourager les agriculteurs à souscrire à des polices d'assurance auprès de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA)». Comme première mesure d'urgence envers les agriculteurs sinistrés de la wilaya, le ministre révélera que «les professionnels de l'agriculture ayant obtenu des crédits auprès de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) bénéficieront du rééchelonnement d'une année des échéances de leurs crédits et de la bonification des taux d'intérêts.

La BADR s'est, de même, engagée à accélérer l'octroi des crédits fédératifs à taux bonifiés au profit des professionnels de la tomate industrielle». Dans le même sillage, le commis de l'Etat notera que «les fonds d'affectation spéciale de l'agriculture seront également mobilisés pour accompagner les fellahs dans les réhabilitations de leurs investissements touchés, notamment en ce qui concerne la réhabilitation des étables, des équipements au niveau des exploitations et des unités de transformation, les pépinières, les équipements hydrauliques».

Pour le ministre, «il devient essentiel, au vu de l'expérience du cas de la wilaya d'El Taref et son extension aux autres wilayas concernées par les événements climatiques et les dégâts occasionnés au niveau du secteur, de consolider le renforcement des dispositifs réglementaires régissant la gestion du Fonds de garantie contre les calamités agricoles (FGCA), et de mettre en place les instruments d'assurance et d'entraide nécessaires à la gestion des risques agricoles».Par ailleurs, le premier homme du secteur évitera avec art de répondre à la question la sur la commission d'enquête annoncée il y a une semaine par le ministre de l'Intérieur sur le projet de l'aménagement de la plaine d'El Taref et qui devait être menée par ses soins, de concert avec les responsables du ministère des Ressources en eau.

Auparavant, le ministre, Rachid Benaïssa, a visité la ferme-pépinière Melki (Eurl PSPP), sise dans la commune de Chebaita Mokhtar, relevant du groupe GSPC/SPA, où il s'est enquis de sa situation actuelle après les dégâts subis lors des dernières inondations et dont le taux a atteint 60% de sa production de plants d'oliviers, d'agrumes et de pommiers et le montant est de 6 721 200 DA. Ensuite, la délégation a visité la ferme privée Ayad, sise dans la commune d'Asfour, où le ministre a constaté de visu l'ampleur des dégâts estimés à 5 milliards de centimes.

Aussi, le ministre s'est enquis de l'état de la pépinière industrielle relevant du groupe Mansouri, spécialisé dans les plants de la tomate industrielle et qui dispose de contrats de performance avec 257 fellahs de la région. Le gérant a expliqué au ministre que les pertes sont immenses et qu'elles sont de l'ordre de 3 millions de plants, soit 11 420 DA, mais que cela ne compromettra guère l'amorce de la campagne tomate industrielle dans de bonnes conditions avec une production prévisionnelle de 80 000 tonnes. Le ministre acheva sa visite par une rencontre d'explication des mesures prises avec les agriculteurs de la région et leurs représentants.

Daoud Allam

SAISIE D'UN SABRE CANONNIER DE 1826 À SOUK AHRAS

Quatre inculpés arrêtés

Dans l'après-midi de samedi au niveau de la RN16, à quelques encablures du centre universitaire de Souk Ahras, la section spéciale de la Gendarmerie nationale de Souk Ahras, agissant sur renseignement, a tendu une souricière à un groupe de quatre individus qui étaient à bord d'un fourgon Master.

Après la fouille du véhicule, les gendarmes ont pu récupérer un sabre canonnier qui date de 1826. Munis d'un mandat de perquisition délivré par le procureur de la République, les enquêteurs se sont déplacés dans les domiciles des quatre mis en cause où ils ont découvert des objets patrimoniaux qu'ils ont saisi. Les quatre inculpés, âgés de 25 a 40 ans, sont toujours en audition pour les besoins de l'enquête qui se poursuit pour éventuellement remonter la filière. Selon nos sources, les mis en cause vont être présentés demain devant la justice.

Barour Yacine

M'SILA

Un train de carburant déraille de sa voie

Hier, vers 11h du matin, un train de transport de carburant, composé de 7 wagons-citernes, d'une capacité de 65 000 litres chacun, a déraillé. L'incident s'est produit au niveau du pôle universitaire, à proximité de la cité des 200 logements dans la ville de M'sila. Il y a eu plus de peur que de mal. Aucun dégât n'a été enregistré, même le train ne s'est pas renversé complètement et le liquide ininflammable transporté n'a pas été déversé.

La mise en service du train est très récente dans la wilaya de M'sila, elle ne dépasse pas les deux années que Amar Tou, ministre des Transports a inauguré les lignes reliant M'sila à la ville de Batna et M'sila à la ville d'Alger et voilà que des défaillances sont enregistrées en pleine cité urbaine. Pour manque d'une emprise, les camions-citernes de Naftal n'ont pu procéder à la récupération du carburant. 24h plus tard, les responsables de la SNTF sont à pied d'œuvre pour la mise sur les rails du convoi. A noter que cet incident a retardé le trafic ferrovier, notamment entre M'sila et la ville de Batna.

A. Laïdi

FORMATION EN LIGNE

Les Douanes algériennes signent une convention avec l'Organisation mondiale des douanes

Une convention de formation en ligne (e-learning) a été signée hier, à Alger, par le directeur général des Douanes (DGD) et le secrétaire général de l'Organisation mondiale des douanes (OMD).

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - La convention permettra aux Douanes algériennes de disposer des bases de données des différents cours interactifs sur les techniques douanières.

Mises à la disposition des institutions douanières à travers le monde par l'OMD, ces bases de données seront transférées sur le site intranet de la DGD afin de faciliter la formation en ligne. Celle-ci comprend plusieurs modules théoriques et pratiques, tels que le contrôle douanier, l'évaluation des risques et les conventions douanières internationales. En visite de travail en Algérie, le secrétaire général de l'OMD, Kunio Mikuriya, a eu droit à une présentation du plan de modernisation de l'administration douanière 2007-2010 par le directeur général des Douanes, Mohamed-Abdou Bouderbala. Représentant la première phase de la réforme douanière, ce plan sera suivi par un deuxième programme qui s'étalera jusqu'à 2015 dont le premier objectif est la recherche de l'efficience pour les services douaniers dans l'exécution de leur mission, a expliqué le premier responsable des Douanes algériennes. Selon Bouderbala, son institution participe activement au développement du pays à travers ses missions de contrôle, de taxation et de suivi des importations et de protection de l'économie nationale. Par ailleurs, le secrétaire général de l'OMD prendra part à partir d'aujourd'hui, à Alger, à un séminaire international sur les usages de la quantification dans les administrations fiscales et douanières des pays émergents et en développement.

R. N.

PROTESTATION AU DOUAR SAINT-PIERRE À ES SENIA

Ras-le-bol des accidents ferroviaires !

Ce dimanche matin, ils étaient plus d'une centaine de citoyens habitant le douar dit Saint Pierre dans la localité d'Es Senia (Oran), à manifester leur colère et leur ras-le-bol des accidents ferroviaires. Ils ont eu recours à des blocs de pierres, des troncs d'arbres ainsi que des pneus brûlés pour bloquer la RN33, notamment sur le tronçon se trouvant entre les localités d'Es Senia et Messerghine. La goutte qui a fait déborder le vase est l'accident survenu ce samedi, à 11 h, qui a vu un train entrer en collision avec un J9, dont le conducteur âgé de 36 ans se trouvait jusqu'à hier en début d'après-midi dans un état comateux. «Il s'agit là du cinquième accident enregistré, en l'espace de deux semaines, sur cette voie ferrée reliant Oran à Aïn Témouchent. La cause principale : l'absence des barrières de protection au niveau du passage, cela ne peut plus durer», dira un citoyen.

Après des discussions avec les autorités locales, il a été convenu de la mise en place de ces barrières de protection dans les jours à venir, ce qui ne semblait pas calmer les manifestants qui ont, jusqu'en début d'après-midi, maintenu la pression afin, disent-ils, que «les promesses soient réellement tenues».

Amel Bentolba